

CLAVILLE

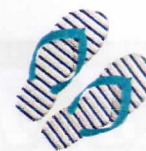
www.claville.fr

Bulletin municipal – juillet 2017



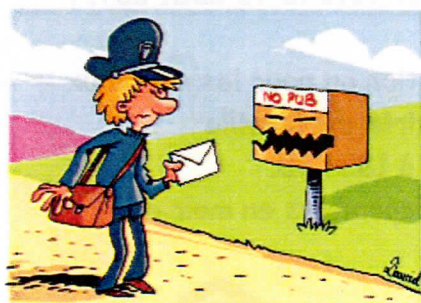
HORAIRES D'ETE

MAIRIE



A compter du 17 juillet et jusqu'au 18 août, les permanences de la mairie auront lieu :

Les mardis	de 16 h 30 à 18 h
Et les vendredis	de 10 h à 12 h.



AGENCE POSTALE



BIBLIOTHEQUE



Fermées du 7 au 25 août.

Pendant la fermeture, les objets sont à retirer à la poste de SAINT SEBASTIEN DE MORSENT.

Ouverture	mardi	vendredi
Du 10 au 17 juillet	16 h - 18 h 30	16 h - 18 h 30
Du 17 juillet au 7 août	16 h - 18 h 30	10 h - 12 h
Du 25 août Au 1er septembre	16 h - 18 h 30	16 h - 18 h 30



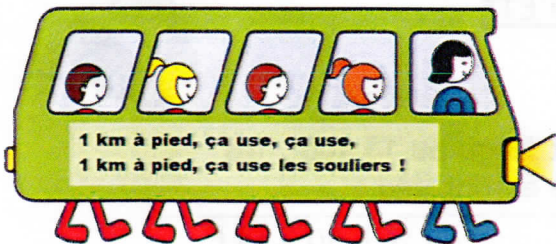


CENTRE AÉRÉ de CLAVILLE ouvert pour les enfants de 3 à 12 ans :

- du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2017.
- Horaires d'activités : de 8 h 45 à 17 h 15.
- Tarif : journée ou semaine selon le quotient familial.
- Accueil du matin et du soir : de 7 h à 8 h 45 et de 17h15 à 18 h 30.
- Tarif : en fonction du quotient familial et du nombre d'heures.



Pour tous autres renseignements, appeler la M.J.C. de Conches au 02.32.30.23.15



RENTRÉE SCOLAIRE 2017 - 2018 :

Cartes de transport scolaire

Les demandes d'inscription aux transports scolaires doivent être retournées avant le 1^{er} juillet 2017 (à la mairie-SITS à l'attention de Mme Annie LESENEY) accompagnées de 2 photos et du chèque d'un montant de 75 €.

ATTENTION : ne pas faire signer la demande par le collège ou le lycée accueillant l'élève.

Les cartes de transport vous seront envoyées par courrier vers le 15 août 2017.

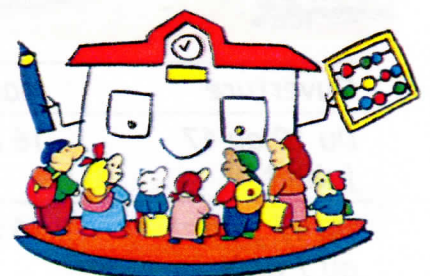
UNIQUEMENT pour les élèves en attente d'affectation ou pour les nouveaux habitants : une permanence se tiendra à la mairie de Claville

le LUNDI 28 AOUT 2017 DE 17 H 30 à 18 H 30.

Des imprimés d'inscription vierges sont disponibles en mairie.



La rentrée scolaire aura lieu le lundi 4 septembre 2017 à 8 h 30.



➤ TAILLE DES HAIES

Vous devez veiller à ce que vos plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.

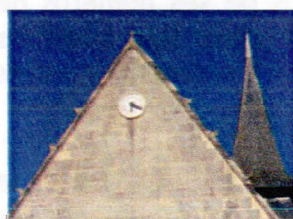


DEPARTEMENT DE L'EURE - SECHERESSE ◀

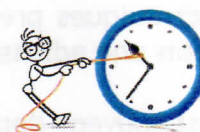
Par arrêté du Préfet en date du 22 juin 2017, des mesures de restrictions de l'usage de l'eau sont prescrites sur la commune. Nous sommes contraints de ne plus arroser les pelouses, ne plus laver les voitures, ne pas remplir les piscines. Grâce aux réserves d'eau de pluie, la commune continuera à arroser les massifs de fleurs.



HORLOGE DE L'EGLISE



Après plusieurs semaines d'arrêt dû à une panne du système de commande, l'horloge de l'église fonctionne à nouveau.



Respect des arrêtés

Afin de conserver des relations conviviales avec vos voisins, merci de bien vouloir respecter ces quelques règles de bon sens recensées par les arrêtés suivants :

• Arrêté concernant le stationnement

CODE DE LA ROUTE :

** Il est INTERDIT DE STATIONNER SUR LES TROTTOIRS,
Les trottoirs ne peuvent pas supporter le poids des véhicules.

RAPPEL : il est interdit de stationner le long de la bande jaune.

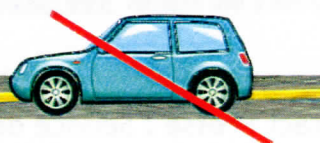
• Arrêté interdisant le brûlage

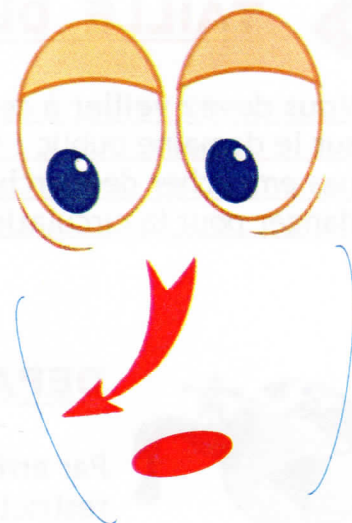
Du 15 MARS au 15 OCTOBRE, le brûlage des déchets est interdit SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE.



Les déchetteries de Claville, la Bonneville et Conches sont à votre disposition.

• Les **déchets végétaux** doivent être suffisamment **secs afin de brûler facilement et en émettant un minimum de fumée.**
Le brûlage de tontes, d'herbes, de souches d'arbres, de résineux est interdit.





Paris, le 11 mai 2017

MISE EN GARDE DU PUBLIC

La Banque de France alerte le public sur la recrudescence des tentatives de vol de données utilisant frauduleusement son nom et visant entreprises et particuliers, sous les prétextes les plus divers (facture à payer, interdiction bancaire, déblocage de crédit, lettre du Président...).

La Banque de France voit en effet son nom, son logo, ainsi que certains de ses numéros de téléphone et de ses adresses électroniques utilisés lors d'appels ou dans des courriers électroniques prétendument effectués depuis un numéro de la Banque de France ou envoyés depuis une adresse @banque-france.fr.

Il est souvent demandé au destinataire de cliquer sur un lien renvoyant vers un faux site de la Banque de France, un formulaire de saisie de données invitant l'internaute à communiquer ses coordonnées bancaires ou une page de téléchargement de fichiers qui sont en réalité des logiciels malveillants.

La Banque de France appelle à la plus grande vigilance.

Aucun crédit ne doit être accordé à ces appels ou courriers électroniques, qui relèvent d'une usurpation d'identité visant à piéger les particuliers et les entreprises (tentative d'hameçonnage ou phishing). Il importe de ne surtout pas répondre à ces sollicitations.

La Banque de France souligne à cet égard qu'elle ne demande jamais que lui soit communiquées des coordonnées bancaires, que ce soit par courrier électronique ou par téléphone. La Banque de France rappelle enfin que les pouvoirs publics ont mis en place un site internet permettant de signaler les escroqueries et contenus illicites sur internet.

A propos de la Banque de France.

Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en oeuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

LA MAIRIE

COLLECTE

LES CARTOUCHES

D'ENCRE VIDES

(Cartouches pleines périmées également)

Jet d'encre et Laser Toner

(Pas de Toner Photocopieur)



**Au Profit de la Coopérative
de l'Ecole**



COURS DE MUSIQUE : Manuel GUILMEAU



« Musicien diplômé d'école professionnelle, je vous propose un apprentissage adapté à la demande, avec ou sans solfège. Tout style, tout niveau et tout âge, bien sûr, je m'adapte avant tout à la demande et au profil des élèves. Titulaire d'une solide expérience pro (concerts, enregistrements studio) ainsi que d'un grand sens pédagogique (travail dans différentes MJC, ancien Directeur de centre de loisirs). Possibilité de travailler l'harmonie, le placement rythmique et l'improvisation, ou tout simplement de progresser en apprenant les morceaux de vos artistes préférés.



Je vous propose pour la rentrée 2017- 2018 :

*** Cours de guitare (Classique et électrique)**

Cours individuels et/ou collectif selon la demande et le profil de chacun.



*** Cours de piano. (Cours particuliers)**

*** Possibilité de cours d'harmonica et d'Ukulélé** (instrument particulièrement adapté pour les enfants à partir de 6 ans, son côté ludique permet une première approche de l'apprentissage instrumental en douceur)



*** Eveil musical. (3 à 6 ans en collectif)**

La musique en tant que support à l'éveil corporel mais aussi au développement de la curiosité des petits. Cela passe par le chant de comptines (avec un accompagnement instrumental), le récit de contes avec illustration sonore (manipulation de petits instruments adaptés), l'expression corporelle du son etc... Il est préférable de faire 2 groupes d'âge (3-4 ans et 5-6 ans) si les effectifs le permettent.



*** Initiation instrumentale (à partir de 6 ans - plutôt individuel)**



Particulièrement adapté aux enfants ayant participé à des ateliers d'éveil, mais pas que ; l'idée est de proposer l'apprentissage de plusieurs instruments (guitare et piano par ex.) Cet atelier permet de se familiariser aux différentes techniques propres à chaque instrument, tout en ne prenant pas le risque de s'engager dans un apprentissage qui ne va finalement pas plaire. Une sorte de transition vers l'enseignement instrumental, sans risque de se tromper.

De manière générale, l'enseignement des cours se déroulera sur des créneaux de 30 à 45 minutes, possibilité de cours d'une heure si souhaité. Jours et créneaux horaires à définir. Inscription annuelle avec règlement trimestriel (3 chèques au moment de l'inscription à la rentrée).

Possibilité de vous faire bénéficier de tarifs avantageux pour l'achat d'instruments ».

Tarifs année scolaire 2017-18 (36 semaines) :



Cours particuliers instrument	30 mn	150 euros / trimestre
	45 mn	225 euros / trimestre
Cours collectifs (3 maxi.)	45 mn	115 euros / trimestre
Éveil musical	30 mn	50 euros / trimestre



Manuel GUILMEAU : 06 86 95 44 62 (pour plus de renseignements)





La reprise de cours de théâtre aura lieu le

mercredi 6 septembre 2017

à la Salle du Temps Libre (Place Bance).



Les cours sont assurés tous les mercredis hors vacances scolaires :
de 17h00 à 18h00 pour le groupe des enfants
de 18h00 à 19h25 pour le groupe des ados
de 19h30 à 21h30 pour le groupe des adultes.

Les inscriptions se feront les mercredis 6 et 13 septembre 2017
aux horaires des cours.

2 cours d'essai gratuits.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
Aline MONGELLAZ 0674195745
Michaël ARNOULT 0628662267
Sandra LEANDRI 0633761341.



L'équipe de Claville En Scène.

Zum'Baïla

Dans une ambiance dynamique, venez danser la *Zumba*
sur des rythmes *latino*, *reggaeton* et *afro*.

Rejoignez-nous tous les Jeudi,

de 19h15 à 20h15

ou de

20h15 à 21h15

A la salle du Temps libre à Claville.

Les cours débuteront à partir de septembre 2017

2 cours d'essai gratuit

accessible à tous de 16 à 99 ans !

Tarif à l'année : 120€

pour plus de renseignements contacter :

valérie : 06.09.85.20.40

Nadine : 06.70.25.45.75

Catherine : 06.88.26.42.20



Internet : claville.fr
rubrique : associations

Activités



lundi

« EL PASO COUNTRY »

Salle du Temps Libre à 19 h
Contacts : Jocelyne 06 98 15 02 75
Denise 06 10 25 52 86



mardi

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Salle du Temps libre de 19 h 30 à 20 h 30



Claville en forme

Renseignements :

Nathalie AUBRY 02 32 34 97 27 après 19h
Geneviève LACOUR 02 32 67 83 51
Sylvie MAZURIER 02 32 29 91 68 après 19h
Fabienne RIBEAUCOUP 02 32 67 48 44

« CLAVILL'EN FORME »



mercredi

THEATRE

« CLAVILLE EN SCENE »

Ateliers théâtre pour enfants, ados et adultes
salle du temps libre



Contacts de l'association "Claville en Scène" :

- . Michaël ARNOULT (président) : 06.28.66.22.67
- . Sandra LEANDRI (trésorière) : 06.33.76.13.41
- . Aline MONGELLAZ (secrétaire) : 06.74.19.57.45



jeudi

ZUMBA

Cours à 19 h - salle du Temps Libre
Inscriptions : se renseigner auprès de
Valérie : 06.09.85.20.40
Nadine : 06.70.25.45.75
Catherine : 06.88.26.42.20



Zumbaila

**lundi, mardi,
jeudi, vendredi**



FOOTBALL

Au stade de CLAVILLE

Entente Sportive de Claville "ESC"

CONTACTS : Président du club : Eric CONTAL 06.89.65.25.33
Entraîneur : Eric MORIN 06.24.67.35.88





CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

15 JUILLET	COMITE DES FETES		REPAS - BAL - FEU D'ARTIFICE	
23 SEPTEMBRE	APPEL		ANNULÉ VIDE-GRENIER SEMI-NOCTURNE	
7 OCTOBRE	EL PASO COUNTRY		COUNTRY	
14 OCTOBRE	COMITE DES FETES		LOTO	
18 NOVEMBRE	CLAVILL'EN FORME		REPAS DANSANT	
19 NOVEMBRE	FANFARE		MESSE DE LA SAINTE CECILE	
26 NOVEMBRE	APPEL		BOURSE AUX JOUETS ANNULÉ	

